



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique les demandes suivantes :

- **M. Storto Antonio à Collombey**, par Jean-Carlo Cornut SA à Vouvry, pour le remplacement d'une chaudière à gaz par la pose d'une pompe à chaleur air-eau, parcelle n° 1031, folio n° 13, au lieudit « Vassereule » à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété de Mme et M. Storto Marlyse et Antonio, coordonnées 2'562'460 / 1'124'205. Dérogation : Art. 58 bis du RCCZ (obligation de raccordement au chauffage à distance).
- **M. Tanner Frédéric à Perly**, par Morisod SA Constructions à Troistorrents, pour la création de deux fenêtres de toit, parcelle n° 3765, folio n° 5, au lieudit « Charbonaille » aux Neyres, en zone habitation faible densité B, propriété de Mme et M. Tanner Claire-Lise et Frédéric, coordonnées 2'561'175 / 1'122'215.
- **Mme et M. Ganiu Delfina et Behar à Collombey**, pour la construction d'une piscine enterrée, d'un mur de soutènement, plantation d'une haie et la régularisation de la modification des plans de construction du projet autorisé le 16 décembre 2021, parcelle n° 3052, folio n° 6, au lieudit « Corniolot » à Collombey, en zone habitation faible densité A, propriété des requérants, coordonnées 2'561'925 / 1'123'895. Dérogations : Remblai en dérogation à l'art 144 de la loi d'application du code civil suisse et implantation d'une haie à une distance inférieure aux dispositions légales.
- **ALimmob Sàrl à Muraz et Swiss Gérance SA à Sion**, par Urbatecture SA à St-Maurice, pour la construction d'une villa avec piscine, parcelle n° 4562, folio n° 27, au lieudit « Fieux » à Muraz, en zone habitation faible densité A, propriété des requérantes, coordonnées 2'560'160 / 1'125'770.

Délai d'opposition : lundi 28 novembre 2022

L'Administration communale